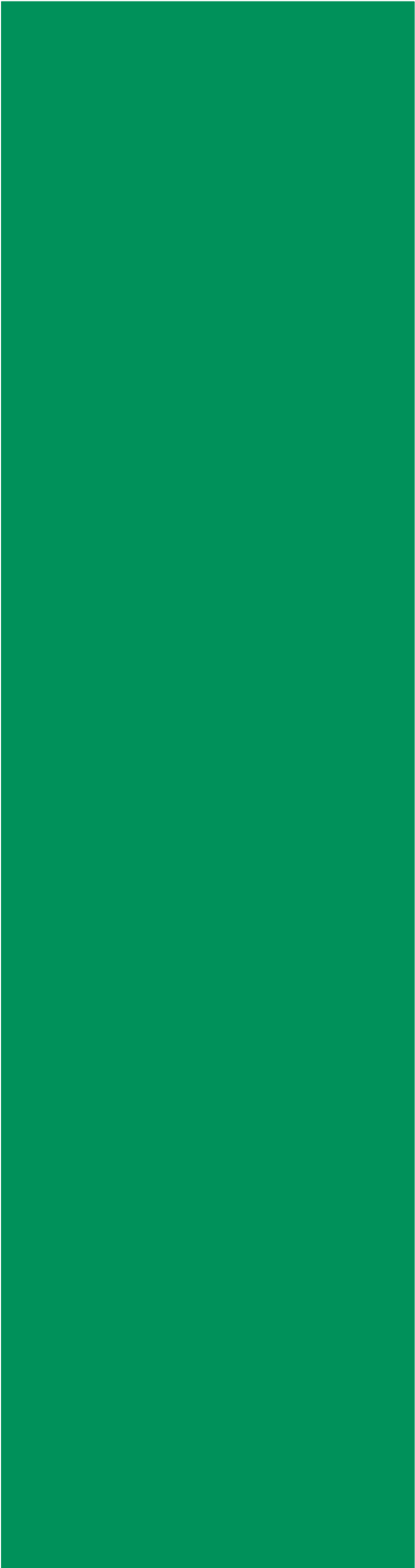




BNP PARIBAS INDICE USA

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
Certification	25

Comptes annuels

Bilan actif	74
Bilan passif	75
Compte de résultat	76

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	78
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	79
Règles et méthodes comptables	83
Evolution des capitaux propres	87
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	88
Ventilation de l'actif net par nature de parts	89
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	90
Exposition sur le marché des obligations convertibles	91
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	92
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle	93
Exposition directe sur le marché des devises	94
Exposition directe aux marchés de crédit	95
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	96
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	97
Créances et dettes : ventilation par nature	98
Frais de gestion, autres frais et charges	99
Engagements reçus et donnés	100
Autres informations	101
Détermination et ventilation des sommes distribuables	102
Inventaire	110
Inventaire des opérations à terme de devises	113

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	114
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	116
Synthèse de l'inventaire	117

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'année a débuté dans un climat d'incertitude, marqué par la hausse des taux longs et l'arrivée d'un nouveau modèle d'intelligence artificielle en Chine, qui a surpris les géants américains du secteur. Ces éléments ont finalement pesé moins lourd que l'impact de la politique commerciale américaine. Le 2 avril, le président Trump a annoncé l'instauration de droits de douane « réciproques » sur toutes les importations américaines, à des niveaux bien supérieurs aux attentes. Les marchés actions ont alors chuté de plus de 10 % entre fin mars et le 8 avril, dans un contexte de forte volatilité, comparable aux tensions financières du Grand Confinement de 2020.

L'annonce d'un délai de 90 jours avant l'application des tarifs, le 9 avril, a mis fin à cette phase de stress. Grâce aux avancées dans les négociations – notamment une trêve commerciale avec la Chine – les marchés ont ensuite rebondi. Malgré des épisodes de volatilité, les investisseurs ont retenu les signaux positifs, en particulier l'apaisement des tensions commerciales. Après une baisse de 1,7 % au premier trimestre, les actions mondiales (MSCI AC World en dollars) ont terminé le deuxième trimestre en hausse de 11 %.

La volatilité ne s'est toutefois pas dissipée : la publication du rapport sur l'emploi américain le 1^{er} août a ravivé les craintes de récession, entraînant une nouvelle chute des actions. Ces inquiétudes se sont ensuite atténuées grâce à des résultats d'entreprises solides et d'autres données économiques favorables. Le marché a bénéficié du discours de Jerome Powell à Jackson Hole fin août, évoquant une possible baisse des taux de la Fed en septembre.

Malgré des inquiétudes liées au risque de « shutdown » budgétaire aux États-Unis au troisième trimestre et l'annonce de nouveaux tarifs douaniers, les actions mondiales ont progressé de 7,3 % au T3, puis encore de 3,0 % au T4, malgré un climat de fin d'année instable qui a poussé l'or au-dessus de 4 500 dollars (+64,6 % en 2025). Chaque correction a été suivie d'un rapide rebond, porté par des éléments rassurants, tant sur le plan commercial que sectoriel (notamment après les difficultés de certaines banques régionales américaines).

Les valorisations de titres technologiques ont suscité des interrogations, mais la solidité des investissements liés à l'IA a éloigné les risques de bulle. Sur douze mois, le MSCI AC World en dollars a gagné 20,6 %. Les marchés émergents (+30,6 %) ont bénéficié de valorisations plus attractives, notamment sur les valeurs technologiques. La Chine progresse de 28,1 %, l'Asie hors Japon de 29,7 %, portée par Singapour et Taïwan (semiconducteurs).

Aux États Unis, le S&P 500 progresse de 16,4 %, le Nasdaq de 20,4 %, et les « Magnificent 7 » de 24,6 %. En Europe, l'Euro Stoxx 50 gagne 18,3 % et le MSCI EMU 20,8 %, avec de fortes disparités (Espagne +56,5 %, Italie +32,2 %, Allemagne +17,9 %, France +10,3 %).

Au Japon, les actions ont été soutenues par les perspectives de relance budgétaire après la nomination de la nouvelle Première ministre en octobre, le Nikkei 225 progressant de 26,2 % sur un an. Le style Croissance (+21,6 %) surperforme légèrement la Value (+19,3 %), cette dernière aidée par la hausse des banques européennes.

PERSPECTIVES

En 2025, la croissance mondiale a surpris à la hausse, malgré les craintes initiales liées aux droits de douane annoncés lors du Liberation Day. Les institutions internationales et les prévisionnistes privés ont relevé leurs projections, anticipant également une croissance robuste en 2026. L'impact des droits de douane a été moins fort qu'attendu, tandis que l'investissement technologique a été bien plus vigoureux, un mouvement qui devrait se poursuivre.

Les marchés actions ont fini l'année sur une note positive, malgré des fluctuations en novembre. La crainte d'une bulle autour de l'IA devrait toutefois rester un facteur de volatilité en 2026.

BNP PARIBAS INDICE USA

Les banques centrales des grandes économies développées (hors Japon, où un cycle de hausse des taux a été engagé) estiment que leur politique monétaire est désormais proche d'un niveau neutre. La Fed pourrait encore baisser ses taux, mais avec des anticipations plus prudentes et une possible pause au premier trimestre. Les investisseurs semblent confiants dans la solidité des fondamentaux macroéconomiques et microéconomiques pour 2026.

Après plusieurs ajustements tactiques fin 2025, nous abordons 2026 avec une surpondération renforcée des actions, surtout émergentes où les valorisations restent attractives. Ce positionnement permet de maintenir une exposition au thème de l'IA, même après la réduction de la position sur le Nasdaq 100, tout en diversifiant géographiquement et sectoriellement.

Sur la partie obligataire, nous privilégions une approche flexible plutôt que des paris directionnels trop marqués. La diversification demeure essentielle, de même que la recherche de rendements additionnels sur la dette émergente et certains segments du crédit. En 2026, la performance obligataire devrait principalement provenir du portage.

POLITIQUE DE GESTION

Le FCP BNP PARIBAS INDICE USA a pour objectif de répliquer la performance de l'indice S&P 500 Scored & Screened converti en EUR Net Total Return (soit dividendes nets réinvestis), et est éligible au PEA. Le changement d'indice a été effectué le 22/01/2025. A la même date, le fonds a également changé de nom. Ce fonds est en réplication synthétique via les swaps de performances.

Vous trouverez ci-dessous les performances sur la période concernée, calculées sur la base de la valeur liquidative du FCP et des prix de clôture de l'indice :

Parts :

	31/12/2024	31/12/2025	Variation (%)
FCP part Classic	555.57	578.24	+4.08%
FCP part Privilege	568.26	593.27	+4.40%
Indice S&P500 Scored & Screened Net Total Return converti en EUR	587.70	639.37	+8.79%

Ces performances passées, calculées du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

L'écart de suivi réalisé entre le fonds et son indice de référence est de 0.08% (parts Classic et Privilege EUR, données hebdomadaires annualisées). Cet écart de suivi réalisé (ex post) sur la période est en ligne avec l'écart de suivi anticipé.

L'écart de performance entre le fonds et son indice de référence est expliqué par l'optimisation de la réplication.

Parts hedgées :

	31/12/2024	31/12/2025	Variation (%)
FCP part Classic EUR-Hedge	260.13	299.55	+15.15%
FCP part Privilege EUR-Hedge	271.48	313.82	+15.60%
Indice S&P500 Scored & Screened EUR Hedged Net Total Return	268.51	573.74	+113.67%

Ces performances passées, calculées du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

PEA

Le fonds respecte le ratio de 75% de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA. A la demande, ce ratio peut être communiqué par la société de gestion.

BNP PARIBAS INDICE USA

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

Informations générales		
Nom du fonds	BNP PARIBAS INDICE USA	Tout actif donné par ce fonds à une autre partie est considéré comme engagé et repris dans cette partie.
Devise du fonds	EUR	Tous les montants ci-dessous sont exprimés en devises du portefeuille.
Type de transaction	Total Return Swaps	
Règlement et compensation	Bilatéral	Le dénouement des SFT et TRS est toujours bilatéral.
Date VL	31/12/2025	
Informations sur la transaction		
Montant des actifs engagés en valeur absolue		641 418 787,95
Montant des actifs engagés en prop. des actifs sous gestion		185,84 %
Titres prêtés en prop. des actifs prêtables	No securities lending over the period	0,00%
Matières premières prêtées en prop. des actifs prêtables	No commodities lending over the period	0,00%
Transaction - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
Contrepartie		
BNP PARIBAS		249 735 915,13
BOA SECURITIES EUROPE		145 000 037,00
J.P. MORGAN SECURITIES PLC (LDN)		246 682 835,82
Maturité		
un mois à trois mois		310 000 010,39
trois mois à un an		331 418 777,56
Garanties reçues - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
J.P. MORGAN SECURITIES (OTC BILAT)		7 560 000,00
devise (valorisée en devise de référence)		
EUR		7 560 000,00
Emetteur		
Liquidités		7 560 000,00
instrument type		
Liquidités		7 560 000,00
Maturité		
Moins d' un jour		7 560 000,00
rating		
NR		
Total		7 560 000,00
Remarque: les garanties qui ont été échangées sur la période couvrent l'entièreté de l'activité de dérivés OTC du fonds et non les seuls TRS.		

Garanties reçues - Informations sur la conservation	Nom	Valeur absolue
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES	0,00
Garanties octroyées - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
Contrepartie		
BOA SECURITIES EUROPE		2 190 000,00
BNP PARIBAS (OTC BILAT)		9 370 000,00
devise (valorisée en devise de référence)		
EUR		11 560 000,00
Emetteur		
Liquidités		11 560 000,00
instrument type		
Liquidités		11 560 000,00
Maturité		
Moins d' un jour		11 560 000,00
Total		11 560 000,00
Remarque: les garanties qui ont été échangées sur la période couvrent l'entièreté de l'activité de dérivés OTC du fonds et non les seuls TRS.		

BNP PARIBAS INDICE USA

Garanties octroyées - informations sur la conservation	Valeur absolue des garanties octroyées	Informations additionnelles
Comptes séparés	0,00	
Comptes groupés	11 560 000,00	Cash collateral included
Autres comptes	0,00	
Performance économique de ce type d'opération	Valeur absolue	En pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération
Gestionnaire		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Organisme de placement collectif		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Tiers		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%

Il n'y a pas d'accord sur la répartition des frais liés aux TRS. 100% de ces coûts et revenus sont repris dans le compte de résultat du fonds sous les intitulés "Autres produits financiers" et "Autres charges financières".

Garanties octroyées - informations sur la conservation	Valeur absolue des garanties octroyées	Informations additionnelles
Amount of reused securities collateral	0,00	
Revenue on reused cash collateral	0,00	

* * *

Risque global

Le risque global de ce FCP est calculé selon la méthode de l'engagement.

* * *

Changements intervenus au cours de l'exercice

10/02/2025 :

- Changement de dénomination de l'indicateur de référence « S&P 500® ESG (EUR) (Net Total Return) » devient « S&P 500 Scored and Screened (EUR) (Net Total Return) ».

22/01/2025 :

- Changement de nom du fonds BNP PARIBA INDICE AMERIQUE DU NORD devient BNP PARIBAS INDICE USA ;
- Dénourriciarisation : Le FCP ne sera plus le fonds nourricier du compartiment BNP PARIBAS EASY S&P 500® UCITS ETF de la SICAV BNP PARIBAS EASY FR ;
- Mise à jour de l'objectif de gestion : répliquer la performance de l'indice S&P 500® ESG (EUR) (Net Total Return) quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais ;
- Nouvel indicateur de référence : S&P 500® ESG (Net Total Return) (calculé dividendes nets réinvestis) ;
- SFDR/ESG : le FCP relèvera désormais de l'article 8 du règlement SFDR et passera en catégorie 2 au sens de la position AMF 2020-03.

* * *

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Autres informations.

* * *

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	Achat	55 936 864,87
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	Achat	55 739 049,85
NL0011540547	ABN AMRO BANK NV-CVA	Achat	55 419 319,71
NL0011821202	ING GROEP NV	Achat	55 291 075,40
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG	Achat	47 627 741,70
ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
FR0011550185	S+P 500 THEAM EASY UCITS ETF	Vente	352 768 762,29
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	Vente	50 758 207,40
NL0011585146	FERRARI NV	Vente	43 890 009,00
NL0011540547	ABN AMRO BANK NV-CVA	Vente	40 421 987,97
DE0005552004	DHL GROUP	Vente	36 831 560,64

* * *

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

* * *

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : BNP PARIBAS INDICE USA

Identifiant d'entité juridique : 9695003HBOKLQUD5D723

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44.5% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Sauf indication contraire, toutes les données réelles du présent rapport périodique sont exprimées en moyenne trimestrielle pondérée sur base de l'actif sous gestion.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en évaluant les investissements sous-jacents par la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). A ce titre, le produit est exposé à des émetteurs justifiant de pratiques environnementales et sociales supérieures ou en voie d'amélioration, tout en mettant en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise dans leurs secteurs d'activité.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner les émetteurs par le biais :

- D'une sélection dite « positive screening » reposant sur le principe de « sélectivité ». Cela implique l'évaluation de la performance ESG d'un émetteur par rapport à une combinaison de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui incluent, sans s'y limiter :

- o Sur le plan environnemental : Efficacité énergétique, réduction des émissions des gaz à effet de serre, traitement des déchets ;
- o Sur le plan social : Respect des droits humains et des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, diversité) ;
- o Sur le thème de la gouvernance d'entreprise : Indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, respect des droits des actionnaires minoritaires.

Un filtrage négatif appliquant des critères d'exclusion à l'égard des émetteurs qui violent les normes et conventions internationales, telles que les principes du Pacte mondial des Nations unies, ou qui opèrent dans des secteurs sensibles tels que définis par des fournisseurs de données externes.

Dans le cadre de la réplique synthétique, l'engagement avec les émetteurs et l'exercice des droits de vote, le cas échéant, ne s'appliquent qu'aux instruments financiers détenus à l'actif du produit.

En outre, le gestionnaire d'investissement promeut de meilleurs résultats environnementaux et sociaux par l'engagement auprès des émetteurs et l'exercice des droits de vote conformément à la politique de gestion responsable, le cas échéant, en collaboration avec le Sustainability Center de BNP Paribas Asset Management, un département qui pilote la démarche de développement durable, développe et met en œuvre la stratégie Global Sustainable Strategy (GSS) de la société.

L'indice S&P 500 Scored and Screened Index NTR a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Les objectifs environnementaux ainsi que les objectifs sociaux auxquels les investissements durables du produit financier ont contribué sont indiqués à la question « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ? »

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité suivants sont utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier et sont fondés sur la méthodologie de l'indice de référence :

- Le pourcentage de l'exposition économique du produit financier qui se conforme à la Politique RBC : 100%
- Le pourcentage des actifs du produit financier faisant l'objet de l'analyse ESG basée sur la méthodologie ESG du fournisseur d'indice: 100%
- Le pourcentage minimum de réduction de l'univers d'investissement de la stratégie d'investissement produit financier en raison de l'exclusion des titres présentant une faible note ESG et/ou des exclusions sectorielles et/ou de tout autre critère extra-financier : 25%
- Le pourcentage de l'exposition économique du portefeuille du produit financier investi dans des « investissements durables » tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR. 44.5%

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable pour le premier rapport périodique.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?*

Les investissements durables auxquels le produit financier s'expose visent à financer les sociétés qui contribuent aux objectifs environnementaux et/ou sociaux par le biais de leurs produits et services ainsi que leurs pratiques durables.

À la date du prospectus, le produit financier applique une réplique synthétique. Par conséquent, les investissements durables auxquels le produit financier est exposé et décrits ci-dessous sont ceux des titres sous-jacents des instruments financiers dérivés tels que les Total Return Swaps (TRS) utilisés de manière continue pour mettre en œuvre la politique d'investissement.

La société de gestion utilise, la méthodologie interne de BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) pour déterminer les investissements durables. Cette méthodologie propriétaire intègre différents critères dans sa définition des investissements durables qui sont considérés comme des composants essentiels pour qualifier une entreprise de « durable ». Ces critères sont complémentaires les uns des autres. Dans la pratique, un émetteur doit remplir au moins l'un des critères décrits ci-dessous pour être considéré comme contribuant à un objectif environnemental ou social :

1. Une société dont l'activité économique est alignée sur les objectifs du Règlement européen sur la taxonomie
2. Une société dont l'activité économique contribue à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD de l'ONU)
3. Une société opérant dans le secteur des émissions de GES élevées qui fait évoluer son modèle d'entreprise pour atteindre l'objectif de maintien d'une hausse de la température mondiale inférieure à 1,5°C
4. Une société appliquant des pratiques environnementales ou sociales « best-in-class » par rapport à ses pairs dans le secteur et la région géographique concernés

Les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations durables émises pour soutenir des projets environnementaux et/ou sociaux spécifiques sont également qualifiées d'investissements durables à condition que ces titres de créance reçoivent une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center à la suite d'une évaluation de l'émetteur et du projet sous-jacent basée sur une méthodologie propriétaire d'évaluation des obligations vertes/sociales/durables.

Les sociétés identifiées comme des investissements durables ne doivent pas nuire de manière significative à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (principe consistant à « ne pas causer de préjudice important ») et doivent appliquer de bonnes pratiques de gouvernance. BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) s'appuie sur sa méthodologie interne pour évaluer toutes les sociétés par rapport à ces exigences.

Le site Internet de la société de gestion contient de plus amples informations sur la méthodologie interne: <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/14787511-CB33-49FC-B9B5-7E934948BE63/>

● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?*

Les investissements durables que le produit a l'intention de réaliser en partie ne doivent pas nuire de manière significative à un objectif environnemental ou social (principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »). À cet égard, la société de gestion s'engage à analyser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en tenant compte des indicateurs d'incidence négative tels que définis dans le règlement SFDR et à ne pas investir dans des émetteurs qui ne respectent pas les standards établis par les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Tout au long de son processus d'investissement, la société de gestion s'assure que les investissements durables prennent en compte l'ensemble des principaux indicateurs d'incidence négative du tableau 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 en mettant systématiquement en œuvre, dans son processus d'investissement, les piliers de son approche de la durabilité définis dans la Stratégie globale « Sustainability » (GSS) de BNP Paribas Asset Management et indiqué plus en détail ci-dessous : Politique RBC, Intégration ESG ; Politique de vote, dialogue et engagement, Vision prospective : les « 3Es » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth (transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive)).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables font l'objet d'analyses régulières afin d'identifier les émetteurs susceptibles d'enfreindre les Principes du Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme. Cette évaluation est réalisée au sein du Sustainability Center de BNPP AM sur la base d'une analyse interne et d'informations fournies par des experts externes, et en consultation avec l'équipe CSR du Groupe BNP Paribas. En cas de manquement grave et répété à ces principes, l'émetteur est placé sur une « liste d'exclusion » et ne peut plus faire l'objet d'investissements. Les investissements existants doivent être retirés du portefeuille conformément à une procédure interne. Si un émetteur est considéré comme susceptible d'enfreindre l'un des principes, il est placé sur une « liste de surveillance », le cas échéant.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en mettant systématiquement en œuvre, dans son processus d'investissement, les piliers d'investissement responsable définis dans la GSI. Ces piliers sont régis par des politiques à l'échelle de l'entreprise qui définissent des critères d'identification, d'examen et de priorisation ainsi que de gestion ou d'atténuation des incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les émetteurs.

La Politique RBC établit un cadre commun à l'ensemble des investissements et des activités économiques qui aide à identifier les secteurs et comportements présentant un risque élevé d'incidence négative en violation des normes internationales. Dans le cadre de la Politique RBC, les politiques sectorielles offrent une approche sur mesure pour identifier et prioriser les principales incidences négatives en fonction de la nature de l'activité économique et, dans de nombreux cas, de la zone géographique dans laquelle elle a lieu.

Les Règles d'intégration ESG comprennent une série d'engagements qui sont importants pour atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et orienter le processus d'intégration ESG interne. La méthodologie de notation ESG propriétaire comprend l'évaluation d'un certain nombre d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les sociétés dans lesquelles nous investissons. Le résultat de cette évaluation peut avoir un impact sur les modèles de valorisation ainsi que sur la construction du portefeuille en fonction de la gravité et de l'importance des incidences négatives identifiées.

Par conséquent, la société de gestion tient compte des principales incidences négatives sur la durabilité tout au long du processus d'investissement en s'appuyant sur les notes ESG propriétaires et la création d'un portefeuille avec un profil ESG amélioré par rapport à son univers d'investissement de référence.

Dans le cadre de sa vision prospective, la société de gestion définit un ensemble d'objectifs et d'indicateurs de performance permettant de mesurer la manière dont la recherche, les portefeuilles et les engagements sont alignés sur trois thèmes clés identifiés : les « 3E » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth (transition énergétique, protection de l'environnement, égalité et croissance inclusive)) et ainsi soutenir tous les processus d'investissement.

En outre, l'équipe dédiée à la politique d'engagement (Stewardship) identifie régulièrement les incidences négatives par le biais de recherches continues, de collaborations avec d'autres investisseurs et du dialogue avec des ONG et d'autres experts.

Les mesures visant à gérer ou à atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dépendent de la gravité et de l'importance de ces impacts. Ces mesures s'appuient sur la Politique RBC, les Règles d'intégration ESG et la Politique d'engagement et de vote, qui comprennent les dispositions suivantes :

- Exclusion des émetteurs qui enfreignent les normes et conventions internationales et des émetteurs impliqués dans des activités présentant un risque inacceptable pour la société et/ou l'environnement
- Dialogue avec les émetteurs afin de les encourager à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et, par conséquent, à atténuer les incidences négatives potentielles
- Vote lors des assemblées générales annuelles des sociétés en portefeuille pour promouvoir une bonne gouvernance et faire progresser les questions environnementales et sociales
- S'assurer que tous les titres inclus dans le portefeuille sont associés à des recherches ESG concluantes
- Gérer les portefeuilles en s'assurant que leur note ESG globale dépasse celui de l'indice de référence

BNP PARIBAS INDICE USA

Dans le cadre de la réplique synthétique, la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité concerne à la fois les instruments financiers détenus à l'actif du FCP et les sous-jacents des contrats d'échange sur rendement global utilisés de manière continue pour mettre en œuvre la politique d'investissement. L'engagement avec les émetteurs et l'exercice des droits de vote, le cas échéant, ne s'appliquent qu'aux instruments financiers à l'actif du produit.

Sur la base de l'approche ci-dessus et en fonction de la composition du portefeuille du produit financier (i.e le type d'émetteur), le produit financier prend en compte et gère ou atténue les principales incidences négatives ci-après sur les facteurs de durabilité :

Indicateurs obligatoires applicables aux entreprises :

1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)
2. Empreinte carbone
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
8. Rejets dans l'eau
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
13. Mixité au sein des organes de gouvernance
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Indicateurs volontaires applicables aux entreprises :

Indicateurs environnementaux

4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone

Sociaux

4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs
9. Absence de politique en matière de droits de l'homme

Indicateurs obligatoires applicables aux actifs souverains

15. Intensité de GES
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

La Déclaration SFDR de BNPP AM : « intégration du risque de durabilité et prise en compte des principales incidences négatives » contient des informations détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. [SFDR: Sustainability-related disclosures - BNP Paribas](#)

BNP PARIBAS INDICE USA

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Le produit financier applique une réplique synthétique.
Les principaux investissements présentés ci-dessous sont donc doubles :

- les actifs physiquement détenus au niveau du produit financier
- Les actifs du portefeuille sous-jacent d'instruments financiers dérivés tels que les swaps de rendement total (TRS) utilisés en permanence pour réaliser la politique d'investissement.

Les actifs physiquement détenus au niveau du produit financier :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31.12.2025

Investissements les plus importants **	Secteur	% d'actifs*	Pays**
DEUTSCHE TELEKOM N AG N	Services de Communication	8,98%	Allemagne
ALLIANZ	Finance	7,77%	Allemagne
SAP	Technologie de l'information	7,12%	Allemagne
ADIDAS N AG N	Biens de consommation	6,80%	Allemagne
SIEMENS N AG N	Industrie	5,11%	Allemagne
ASML HOLDING NV	Technologie de l'information	4,54%	Pays-Bas
DEUTSCHE BANK AG N	Finance	4,26%	Allemagne
INFINEON TECHNOLOGIES AG N	Technologie de l'information	4,01%	Allemagne
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Communication	4,00%	Pays-Bas
E.ON N N	Services publics	3,86%	Allemagne
AIRBUS	Industrie	3,77%	Pays-Bas
ADYEN NV	Finance	3,65%	Pays-Bas
MERCEDES-BENZ GROUP N AG N	Biens de consommation	3,00%	Allemagne
BAYER AG N	Santé	2,88%	Allemagne
SIEMENS ENERGY N AG	Industrie	2,51%	Allemagne

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculée au 31/12/2025. Les investissements les plus importants sont basés sur les données comptables officielles et sont basés sur la date de transaction.

* Toutes différences de pourcentage avec les portefeuilles des états financiers résultent d'une différence d'arrondi.

**Toutes différences avec les portefeuilles des états financiers résultent de l'utilisation de bases de données différentes.

Les actifs du portefeuille sous-jacent d'instruments financiers dérivés tels que les swaps de rendement total (TRS) utilisés en permanence pour réaliser la politique d'investissement.

Investissements les plus importants **	Secteur	% d'actifs*	Pays**
NVIDIA CORP	Technologie de l'information	11,40%	Etats-Unis
APPLE INC	Technologie de l'information	10,10%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Technologie de l'information	9,04%	Etats-Unis
ALPHABET INC CLASS A	Services de Communication	4,58%	Etats-Unis
ALPHABET INC CLASS C	Services de Communication	3,67%	Etats-Unis
META PLATFORMS INC CLASS A	Services de Communication	3,62%	Etats-Unis
ELI LILLY	Santé	2,15%	Etats-Unis
VISA INC CLASS A	Finance	1,49%	Etats-Unis
EXXON MOBIL CORP	Energie	1,28%	Etats-Unis
WALMART INC	Consommation de base	1,23%	Etats-Unis
MASTERCARD INC CLASS A	Finance	1,18%	Etats-Unis

7



L'investisseur durable d'un monde qui change

BNP PARIBAS INDICE USA

ABBVIE INC	Santé	1,02%	Etats-Unis
COSTCO WHOLESALE CORP	Consommation de base	0,96%	Etats-Unis
BANK OF AMERICA CORP	Finance	0,93%	Etats-Unis
HOME DEPOT INC	Biens de consommation	0,86%	Etats-Unis

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculée au 31/12/2025. Les investissements les plus importants sont basés sur les données du portefeuille sous-jacent de la stratégie d'investissement et sont basés sur la date de la transaction.

* Toutes différences de pourcentage avec les portefeuilles des états financiers résultent d'une différence d'arrondi.

** Toutes différences avec les portefeuilles des états financiers résultent de l'utilisation de bases de données différentes.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs ?

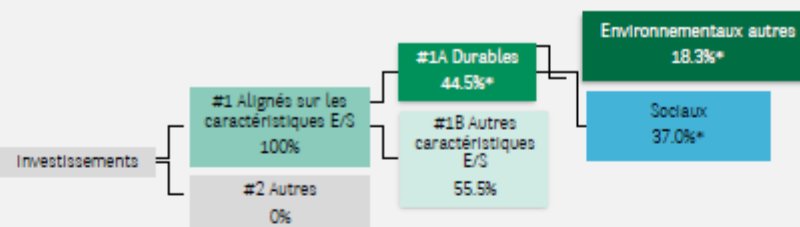
À la date du rapport annuel, le produit financier applique une réplication synthétique. Par conséquent, l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier, ainsi que toute proportion minimale décrite ci-dessous, sont celles du portefeuille sous-jacent des instruments financiers dérivés tels que les swaps de rendement total (TRS) utilisés en permanence pour réaliser la politique d'investissement.

Les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S), conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement du produit financier est de : 100%

La proportion d'investissements durables (#1A Durables) est de 44,5%

La proportion restante des investissements est principalement utilisée de la manière décrite dans la question : " Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?".

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

* Un titre en portefeuille qualifié d'investissement durable peut, compte tenu de l'ensemble de ses activités, à la fois contribuer à un objectif social et à un objectif environnemental (aligné ou non avec la taxonomie de l'UE) et les chiffres indiqués en tiennent compte. Pour autant un même émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois au titre des investissements durables (#1A Durables).



BNP PARIBAS INDICE USA

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le produit financier applique une réplique synthétique.
Les principaux investissements présentés ci-dessous sont donc doubles :

- les actifs physiquement détenus au niveau du produit financier
- Les actifs sous-jacent d'instruments financiers dérivés tels que les swaps de rendement total (TRS) utilisés en permanence pour réaliser la politique d'investissement.

Les actifs physiquement détenus au niveau du produit financier :

Secteurs (Level 2)	% d'actifs
Biens d'équipement	16,39%
Services de télécommunications	12,98%
Assurance	11,93%
Services financiers	9,29%
Semi-conducteurs & Équipements pour semi-	8,55%
Logiciels & Services	7,12%
Consommation & Vêtements	6,80%
Services publics	6,55%
Liquidités	6,45%
Automobiles & Composants automobiles	5,34%
Pharmaceutiques Biotechnologie & Sciences de la vie	2,88%
Distribution et vente au détail de produits de	2,35%
Alimentation, boissons et tabac	1,61%
Autres	1,46%
Consommation discrétionnaire Distribution & vente au	1,28%
Produits dérivés	0,17%
Banques	-1,16%

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculée au 31/12/2025. Les investissements les plus importants sont basés sur les données comptables officielles et sont basés sur la date de transaction.

Les actifs du portefeuille sous-jacent d'instruments financiers dérivés tels que les swaps de rendement total (TRS) utilisés en permanence pour réaliser la politique d'investissement :

Secteurs LEVEL 1	% d'actifs
Technologie de l'information	38,2%
Services de communication	13,7%
Finance	13,4%
Santé	10,6%
Industrie	6,7%
Biens de consommation	4,8%
Biens de consommation de base	4,7%
Energie	3,3%
Immobilier	2,1%
Matériaux	1,9%
Services Publics	0,7%

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculée au 31/12/2025. La répartition sectorielle est basée sur les données du portefeuille sous-jacent de la stratégie d'investissement et est basée sur la date de la transaction.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire, et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier ne s'engageait pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE, et il n'en a pas réalisés.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

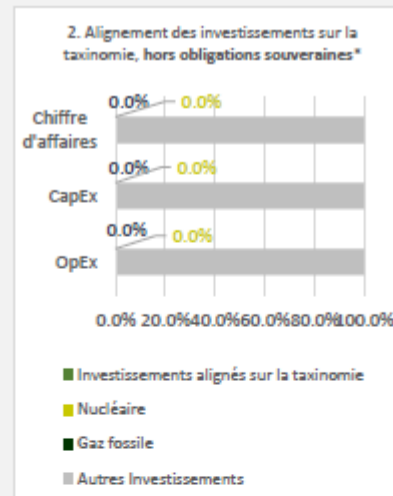
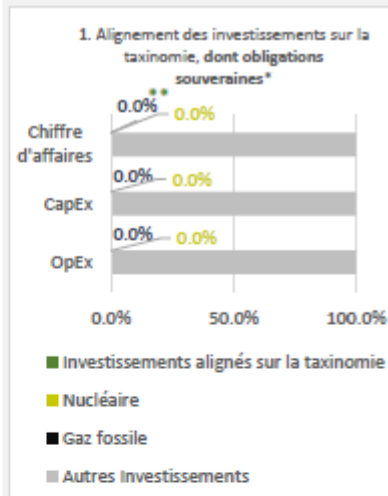
☐ Oui :

☒ Non :

☐ Gaz fossile

☐ Energie nucléaire

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investisseurs du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

** Alignement taxinomie réelle.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 202/852.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement Taxonomie est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable pour le premier rapport périodique.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le Règlement européen sur la taxinomie est de 18,3%.

La Société de gestion améliore actuellement ses systèmes de collecte des données d'alignement sur la Taxonomie de l'UE pour garantir l'exactitude et le caractère adéquat des informations publiées en matière de durabilité dans le cadre du Règlement européen sur la taxinomie. Dans l'intervalle, le produit financier investira dans des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné avec la Taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Les investissements durables sur le plan social représentent 37,0% du produit financier.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La proportion restante des investissements peut inclure :

- La proportion d'actifs qui ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ou
- Des instruments qui sont principalement utilisés à des fins de liquidité, de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture tels que les espèces, dépôts et instruments dérivés

La société de gestion s'assurera que ces investissements sont effectués tout en maintenant l'amélioration du profil ESG du produit financier.

En outre, Ces investissements sont, le cas échéant, effectués conformément à nos processus internes, y compris dans le respect des garanties environnementales ou sociales minimales suivantes :

- La politique de gestion des risques. La politique de gestion des risques énonce les procédures nécessaires pour permettre à la société de gestion d'évaluer l'exposition de chaque produit financier qu'elle gère aux risques de marché, de liquidité, de durabilité et de contrepartie
- La Politique RBC, le cas échéant, en excluant les sociétés impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.) car ces sociétés sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement





Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

- Le produit financier doit respecter les critères d'exclusion de l'activité de référence et des controverses.
- Le produit financier doit avoir au moins 90 % de sa stratégie d'investissement sous-jacents à des titres couverts par l'analyse ESG basée sur la méthodologie du fournisseur d'indice.
- L'univers d'investissement du produit financier de la stratégie d'investissement, tel que défini dans le Prospectus, sera réduit d'au moins 25 % en raison de l'exclusion de titres à faible score ESG et/ou d'exclusions sectorielles et/ou d'autres critères extra-financiers.
- Le produit financier investira au moins 25 % de ses actifs dans des « investissements durables » au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR. Les critères permettant de qualifier un investissement d'« investissement durable » sont indiqués dans la question ci-dessus « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et si les investissements durables contribuent à ces objectifs ». Rien ne garantit que le filtre ou les critères extra-financiers soient appliqués à tout moment. Par exemple, entre deux remaniements d'indices, si une société était considérée comme ne remplissant plus de critères ESG, elle ne peut être exclue qu'à la prochaine recomposition suivant les règles du fournisseur d'indice.

En outre, la société de gestion a mis en place une politique de vote et d'engagement. Plusieurs exemples d'engagements sont détaillés dans la section vote et engagement du rapport intitulé Rapport Sustainability. Ces documents sont accessibles au lien suivant : [Sustainability - BNPP AM France investisseur privé](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice S&P 500 Scored and Screened Index NTR a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La méthodologie utilisée pour le calcul de l'indice de référence est disponible sur www.spglobal.com/sdgi/.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

L'indice de référence intègre des critères environnementaux ou sociaux dans sa méthodologie d'allocation d'actifs alors qu'un indice de marché large pertinent n'intègre pas cet objectif et est généralement pondéré par la capitalisation boursière.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont directement liées à celles de l'indice de référence puisque la stratégie d'investissement du produit financier est mise en œuvre par l'utilisation de l'indice de référence. Par conséquent, la performance du produit financier en ce qui concerne les indicateurs de durabilité représentatifs de l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues est celle décrite ci-dessus à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS INDICE USA

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont directement liées à celles de l'indice de référence, car la stratégie d'investissement du produit financier est mise en œuvre par l'utilisation de l'indice de référence. Par conséquent, la performance extra-financière du produit financier et celle de l'indice de référence sont très proches.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

	Score ESG ⁽¹⁾
Produit financier	56,4
Indice de marché large ⁽²⁾	52,8

(1) Source : BNP Paribas Asset Management. Un autre fournisseur de données extra-financières (par exemple, score ESG, empreinte carbone) ainsi qu'un univers d'investissement initial légèrement différent peuvent être utilisés pour déterminer et mettre en œuvre les objectifs extra-financiers de la stratégie d'investissement. Pour des raisons de disponibilité des données concernant ce rapport périodique, les chiffres fournis sont basés sur les données de BNP Paribas Asset Management et peuvent ne pas refléter strictement ces objectifs.

(2) S&P 500 (USD) NR

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2025, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion) ¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V) :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ²	1 299	175 351	56 965

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 5 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« *Identified Staff* », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 990k EUR et 357k EUR.
- 252 collaborateurs de la succursale belge, dont 9 ont le statut d'« *Identified Staff* », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 26 250k EUR et 4 433k EUR.
- 26 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« *Identified Staff* », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 6 208k EUR et 2 288k EUR.
- 51 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d'« *Identified Staff* », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 6 670k EUR et 1 877k EUR.
- 61 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 11 ont le statut d'« *Identified Staff* », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 10 590k EUR et 2 888k EUR.

BNP PARIBAS INDICE USA

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V) :

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	203	48 545
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	167	34 562

Autres informations :

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :

	Nombre de fonds (31.12.2025)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2025
OPCVM	187	101
Fonds d'Investissement Alternatifs	304	63

- En 2025, 44,62k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2025.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2024, a été réalisé entre Avril et Mai 2025. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clefs : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management Europe est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

BNP PARIBAS INDICE USA

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.

* * *

BNP PARIBAS INDICE USA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

BNP Paribas Asset Management Europe

1, boulevard Haussmann

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

BNP PARIBAS INDICE USA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BNP Paribas Asset Management Europe

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP BNP PARIBAS INDICE USA ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BNP PARIBAS INDICE USA constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	325,516,061.54	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	325,516,061.54	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5,064,700.00	347,715,208.10
OPCVM	5,064,700.00	347,715,208.10
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	6,645,066.31	6,917.48
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	337,225,827.85	347,722,125.58
Créances et comptes d'ajustement actifs	12,001,281.35	970,000.00
Comptes financiers	18,274,187.35	687,608.03
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	30,275,468.70	1,657,608.03
TOTAL ACTIF I+II	367,501,296.55	349,379,733.61

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	328,163,778.36	266,844,316.60
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	16,981,837.93	80,149,989.20
Capitaux propres I :	345,145,616.29	346,994,305.80
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	345,145,616.29	346,994,305.80
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	14,547,082.51	1,441,847.62
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	14,547,082.51	1,441,847.62
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7,805,048.51	943,580.19
Concours bancaires	3,549.24	-
Sous-total autres passifs IV	7,808,597.75	943,580.19
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	367,501,296.55	349,379,733.61

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	13,696,518.09	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	974,555.00	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	708,597.00	33,099.38
Sous-total Produits sur opérations financières	15,379,670.09	33,099.38
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-811,595.83	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-164,719.83	-12,657.59
Sous-total charges sur opérations financières	-976,315.66	-12,657.59
Total Revenus financiers nets (A)	14,403,354.43	20,441.79
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-2,999,411.25	-1,336,636.67
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-2,999,411.25	-1,336,636.67
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	11,403,943.18	-1,316,194.88

BNP PARIBAS INDICE USA

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-5,651,040.52	6,481.42
Sous-total Revenus nets I = C + D	5,752,902.66	-1,309,713.46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	157,044,423.23	22,878,533.69
Frais de transactions externes et frais de cession	-2,953.67	-9,764.88
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	157,041,469.56	22,868,768.81
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	12,001,402.29	-101,525.03
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	169,042,871.85	22,767,243.78
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-159,224,106.17	57,358,847.04
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-159,224,106.17	57,358,847.04
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1,410,169.59	1,333,611.84
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-157,813,936.58	58,692,458.88
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	16,981,837.93	80,149,989.20

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est de répliquer la performance de l'indice S&P 500 Scored and Screened (EUR) NTR (ticker Bloomberg : SPXESUN), quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais.

Le FCP étant indiciel, il a pour objectif de maintenir l'écart de suivi en valeur absolue entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%. Si cet écart de suivi dépasse 1%, il ne devra en tout état de cause pas dépasser 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	402.46	347.45	420.60	555.57	578.24
Actif net (en k EUR)	148,330.38	141,193.78	152,796.56	192,322.57	263,178.32
Nombre de titres					
Parts C	368,555.360	406,362.467	363,281.727	346,170.077	455,134.098

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	11.30	18.93	38.60	40.02	281.09
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-2.80	-2.99	-2.41	-2.43	9.48

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	223.45	174.69	213.58	260.13	299.55
Actif net (en k EUR)	40,007.11	62,719.93	64,743.38	44,355.84	32,903.15
Nombre de titres					
Parts C	179,040.732	359,034.709	303,127.973	170,513.494	109,841.510

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-9.32	-9.43	16.40	10.00	154.58
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.61	-1.51	-1.21	-1.20	4.59

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	408.10	353.55	429.21	568.26	593.27
Actif net (en k EUR)	97,157.32	67,881.52	51,610.47	86,820.57	39,010.45
Nombre de titres					
Parts C	238,070.615	191,994.485	120,243.388	152,781.038	65,754.856

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	11.43	19.22	39.33	40.88	287.72
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.59	-1.71	-1.35	-1.32	11.38

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège H (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	231.65	181.38	222.41	271.48	313.82
Actif net (en k EUR)	27,582.16	26,381.36	23,238.84	23,495.33	10,053.70
Nombre de titres					
Parts C	119,067.424	145,447.958	104,482.800	86,544.233	32,036.387

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-10.00	-11.43	19.97	11.06	162.61
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.94	-0.88	-0.69	-0.66	5.64

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Codes ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Fractionnement des parts	Montant minimum des souscriptions
Part « Classic »	FR0011355528	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Classic H »*	FR0012722882	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Privilege »	FR0013277316	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Réservée aux souscripteurs conseillés par des conseils indépendants au sens de MIF 2 (1) et à la gestion sous mandat (GSM)	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Privilege H »*	FR0013277324	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Réservée aux souscripteurs conseillés par des conseils indépendants au sens de MIF 2 (1) et à la gestion sous mandat (GSM)	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part

*Les parts Classic H et Privilege H sont couvertes contre le risque de change.

(1) Distributeurs de pays membres de l'Espace Economique Européen fournissant uniquement un service de conseil indépendant au sens de la Directive MIF 2004/39.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalué à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

La société de gestion a choisi de mettre en place un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing.

Le mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing consiste à faire supporter, en cas de souscriptions ou de rachats de parts significatifs, aux porteurs du FCP à l'origine de ces souscriptions ou rachats les coûts de réaménagement du portefeuille du FCP (frais liés à l'achat ou à la vente de titres générés par les mouvements de passif du FCP).

La valeur liquidative du FCP est ajustée à la hausse (en cas de souscription nette) ou à la baisse (en cas de rachat net) pour protéger les porteurs présents dans le FCP de l'effet de dilution de la performance généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Le swing pricing vise à réduire pour les porteurs détenant des parts du FCP les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux nouvelles entrées (souscriptions) ou aux nouvelles sorties (rachats) dans le FCP.

La société de gestion calcule une valeur liquidative ajustée lorsque le montant net des souscriptions ou des rachats sur l'ensemble des catégories de parts du FCP, centralisés un jour de calcul de la valeur liquidative, dépasse un seuil prédéterminé par la société de gestion (seuil de déclenchement) en fonction des conditions de marché. La valeur liquidative supportant ces ordres de souscription ou de rachat sera alors ajustée à la hausse, dans le cas de souscriptions nettes, ou à la baisse, dans le cas de rachats nets, à l'aide d'un pourcentage d'ajustement (facteur d'ajustement) fixé par la société de gestion.

En principe, le facteur d'ajustement ne dépassera pas 1 % de la valeur liquidative du FCP. Cette limite peut toutefois, à titre temporaire et pour protéger les intérêts des porteurs, être portée au-delà de ce niveau maximal lorsqu'ils sont confrontés à des conditions de marché exceptionnelles, telles qu'une pandémie mondiale, une crise financière, une crise géopolitique ou tout autre événement exceptionnel entraînant une grave détérioration de la liquidité.

La société de gestion a adopté une politique d'application du mécanisme de swing pricing qui définit les mesures organisationnelles et administratives ainsi que les conditions d'application du seuil de déclenchement et du facteur d'ajustement (politique de swing pricing). Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont revus périodiquement par la société de gestion.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent les frais de gestion financière, les frais de gestion administratifs externes à la société de gestion et les frais indirects maximums (commissions et frais de gestion).

Aux frais facturés au FCP peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées au FCP.
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

BNP PARIBAS INDICE USA

FRAIS FACTURES AU FCP	ASSIETTE	TAUX BAREME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE	Actif net par an	Catégories de parts « Classic » et « Classic H » : 0,70% TTC maximum Catégories de parts « Privilege » et « Privilege H » : 0,35% TTC maximum
FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION	Actif net par an	0,10% TTC maximum
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	/	Néant
COMMISSIONS DE MOUVEMENT	/	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

- Capitalisation pour la part « Classic ».
- Capitalisation pour la part « Classic H ».
- Capitalisation pour la part « Privilege ».
- Capitalisation pour la part « Privilege H ».

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Capitalisation pour la part « Classic ».
- Capitalisation pour la part « Classic H ».
- Capitalisation pour la part « Privilege ».
- Capitalisation pour la part « Privilege H ».

Changements affectant le fonds

22/01/2025 : Introduction du mécanisme de swing pricing.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	346,994,305.80	292,389,247.87
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	511,386,669.04	69,520,915.10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-522,473,780.04	-93,827,278.14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	11,403,943.18	-1,316,194.88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	157,041,469.56	22,868,768.81
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-159,224,106.17	57,358,847.04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments *	17,114.92	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	345,145,616.29	346,994,305.80

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

* Ecart change spot.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	763,940.624
Nombre de titres rachetés	654,976.603
Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	168,667.425
Nombre de titres rachetés	229,339.409
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	69,556.067
Nombre de titres rachetés	156,582.249
Catégorie de classe Privilege H (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	7,076.908
Nombre de titres rachetés	61,584.754
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	449.20
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0011355528	Classic	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	263,178,315.59	455,134.098	578.24
FR0012722882	Classic H	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	32,903,147.13	109,841.510	299.55
FR0013277316	Privilege	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	39,010,451.90	65,754.856	593.27
FR0013277324	Privilege H	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	10,053,701.67	32,036.387	313.82

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		DE	NL	SE	FR	BE
Actif						
Actions et valeurs assimilées	325,516.06	207,800.23	69,852.24	13,308.35	13,044.60	9,441.92
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	6,749.44					
Options	-					
Swaps	641,418.79					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	973,684.29					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,274.19	-	-	-	18,274.19
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.55	-	-	-	-3.55
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	18,270.64

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,274.19	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.55	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	18,270.64	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	SEK	CAD	DKK	USD
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	13,308.35	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	384.50
Comptes financiers	-	0.02	-	7,565.53
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.32	-	-0.23	-
Emprunts	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	43.25
Devises à livrer	-	-	-	-42,148.56
Futures	-	-	-	-
Options	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
TOTAL	13,305.03	0.02	-0.23	-34,155.27

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	6,645.07	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	11,560.00	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		14,547.08
Dettes		
Collatéral espèces		7,560.00
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	384,503.06
Collatéraux espèces	11,560,000.00
Autres débiteurs divers	56,778.29
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	12,001,281.35
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	7,560,000.00
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	223,494.62
Autres créditeurs divers	21,553.89
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	7,805,048.51

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,459,096.76	0.66
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	311,364.88	0.65
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	184,310.29	0.34
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilege H (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	44,639.32	0.34
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	5,064,700.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	249,735,915.13
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	4,318,535.64	-843,869.94
Sommes distribuables au titre du revenu net	4,318,535.64	-843,869.94
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4,318,535.64	-843,869.94
Total	4,318,535.64	-843,869.94
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	127,933,888.58	13,856,550.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	127,933,888.58	13,856,550.16
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	127,933,888.58	13,856,550.16
Total	127,933,888.58	13,856,550.16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	504,572.91	-204,808.50
Sommes distribuables au titre du revenu net	504,572.91	-204,808.50
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	504,572.91	-204,808.50
Total	504,572.91	-204,808.50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	16,980,021.88	1,706,485.46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	16,980,021.88	1,706,485.46
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	16,980,021.88	1,706,485.46
Total	16,980,021.88	1,706,485.46
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	748,897.30	-203,147.02
Sommes distribuables au titre du revenu net	748,897.30	-203,147.02
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	748,897.30	-203,147.02
Total	748,897.30	-203,147.02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	18,919,353.52	6,246,523.47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	18,919,353.52	6,246,523.47
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	18,919,353.52	6,246,523.47
Total	18,919,353.52	6,246,523.47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège H (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	180,896.81	-57,888.00
Sommes distribuables au titre du revenu net	180,896.81	-57,888.00
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	180,896.81	-57,888.00
Total	180,896.81	-57,888.00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,209,607.87	957,684.69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	5,209,607.87	957,684.69
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5,209,607.87	957,684.69
Total	5,209,607.87	957,684.69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				325,516,061.54	94.31
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				325,516,061.54	94.31
ADIDAS AG Textiles et habillement	139,547.00	169.05	EUR	23,590,420.34	6.83
ADYEN NV Services divers	9,171.00	1,375.00	EUR	12,610,125.00	3.65
AEGON LTD Assurances	1,025,725.00	6.64	EUR	6,810,814.00	1.97
AIRBUS SE Aéronautique	65,749.00	198.40	EUR	13,044,601.60	3.78
ALFA LAVAL AB Valeurs industrielles diverses	75,416.00	465.70	SEK	3,243,856.21	0.94
ALLIANZ SE-REG Assurances	69,065.00	390.50	EUR	26,969,882.50	7.81
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV Biens de consommation	101,933.00	54.90	EUR	5,596,121.70	1.62
ASML HOLDING NV Electrique - Electronique	17,158.00	921.40	EUR	15,809,381.20	4.58
BAYER AG-REG Produits pharmaceutiques	269,897.00	37.01	EUR	9,988,887.97	2.89
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED Banques et assurances	447,000.00	33.11	EUR	14,800,170.00	4.29
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG Télécommunication	1,127,028.00	27.66	EUR	31,173,594.48	9.03
E.ON SE Distribution Energie	831,181.00	16.12	EUR	13,402,793.63	3.88
EDP SA Distribution Energie	1,823,215.00	3.92	EUR	7,137,886.73	2.07
ENEL SPA Distribution Energie	249,985.00	8.88	EUR	2,219,116.85	0.64
INFINEON TECHNOLOGIES AG Electrique - Electronique	368,658.00	37.73	EUR	13,909,466.34	4.03
KBC GROUP NV Banques et assurances	34,569.00	111.25	EUR	3,845,801.25	1.11
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N Biens de consommation	233,716.00	34.87	EUR	8,149,676.92	2.36
KONINKLIJKE KPN NV Télécommunication	3,495,439.00	3.98	EUR	13,897,865.46	4.03
MERCEDES-BENZ GROUP AG Machines et Véhicules	173,151.00	60.07	EUR	10,401,180.57	3.01
MUENCHENER RUECKVER AG-REG Assurances	13,578.00	562.20	EUR	7,633,551.60	2.21

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PROSUS NV Internet	83,832.00	52.85	EUR	4,430,521.20	1.28
RHEINMETALL AG Aéronautique	3,041.00	1,561.00	EUR	4,747,001.00	1.38
SANDVIK AB Machines et Véhicules	239,879.00	300.60	SEK	6,659,982.21	1.93
SAP SE Ordinateurs logiciels	118,710.00	208.35	EUR	24,733,228.50	7.17
SIEMENS AG-REG Valeurs industrielles diverses	74,151.00	239.15	EUR	17,733,211.65	5.14
SIEMENS ENERGY AG Machines et Véhicules	72,399.00	120.40	EUR	8,716,839.60	2.53
STELLANTIS NV Machines et Véhicules	860,782.00	9.46	EUR	8,143,858.50	2.36
SWEDBANK AB - A SHARES Banques et assurances	114,795.00	321.10	SEK	3,404,514.13	0.99
WARTSILA OYJ ABP Machines et Véhicules	89,201.00	30.40	EUR	2,711,710.40	0.79
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				5,064,700.00	1.47
OPCVM				5,064,700.00	1.47
BNPP EASY EUR OVERNIGHT	500,000	10.13	EUR	5,064,700.00	1.47
Instruments financiers à terme				-7,902,016.20	-2.29
Futures				36,749.12	0.01
SP500ESGUSDP 20/03/2026	26.00	609.76	USD	36,749.12	0.01
Appels de marge				-36,749.12	-0.01
Equity swaps				-8,376,409.99	-2.43
EQS1	145,000,037.00	-	EUR	-2,834,659.29	-0.82
EQS3	164,999,973.39	-	EUR	-11,694,367.87	-3.39
EQS6	84,735,941.74	-	EUR	-16,934.17	-
EQS7	246,682,835.82	-	EUR	6,169,551.34	1.79
Change à terme				474,393.79	0.14
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	134,800.00	1.17	EUR	1,373.92	-
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	-156,751.91	1.17	USD	-	-
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	220,300.00	1.17	EUR	-445.53	-
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	-259,336.72	1.17	USD	-	-
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	32,617,900.00	1.17	EUR	366,738.80	0.11
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	-37,889,376.67	1.17	USD	-	-
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	34,700.00	1.17	EUR	-54.14	-
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	-40,829.93	1.17	USD	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	63,300.00	1.17	EUR	-175.59	-
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	-74,572.53	1.17	USD	-	-
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	9,552,400.00	1.17	EUR	107,402.25	0.03
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	-11,096,192.02	1.17	USD	-	-
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	50,815.85	1.17	USD	-445.92	-
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	-43,700.00	1.17	EUR	-	-
Créances				12,001,281.35	3.48
Dettes				-7,805,048.51	-2.26
Autres comptes financiers				18,270,638.11	5.29
TOTAL ACTIF NET			EUR	345,145,616.29	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
SP500ESGUSDP 20/03/2026	26.00	36,749.12	-	6,749,440.16
Sous total		36,749.12	-	6,749,440.16
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
EQS1	145,000,037.00	-	-2,834,659.29	145,000,037.00
EQS3	164,999,973.39	-	-11,694,367.87	164,999,973.39
EQS6	84,735,941.74	-	-16,934.17	84,735,941.74
EQS7	246,682,835.82	6,169,551.34	-	246,682,835.82
Sous total		6,169,551.34	-14,545,961.33	641,418,787.95
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		6,206,300.46	-14,545,961.33	648,168,228.11

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Change à terme					
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	Privilege H	134,800.00	1,373.92	-	134,800.00
	Privilege H	-156,751.91	-	-	-133,426.08
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	Privilege H	220,300.00	-	-445.53	220,300.00
	Privilege H	-259,336.72	-	-	-220,745.53
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	Classic H	32,617,900.00	366,738.80	-	32,617,900.00
	Classic H	-37,889,376.67	-	-	-32,251,161.20
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	Privilege H	34,700.00	-	-54.14	34,700.00
	Privilege H	-40,829.93	-	-	-34,754.14
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	Classic H	63,300.00	-	-175.59	63,300.00
	Classic H	-74,572.53	-	-	-63,475.59
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	Privilege H	9,552,400.00	107,402.25	-	9,552,400.00
	Privilege H	-11,096,192.02	-	-	-9,444,997.75
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	Classic H	50,815.85	-	-445.92	43,254.08
	Classic H	-43,700.00	-	-	-43,700.00
Sous total			475,514.97	-1,121.18	474,393.79
Total			475,514.97	-1,121.18	474,393.79

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	330,580,761.54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-8,339,660.87
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	474,393.79
Autres actifs (+)	30,275,468.70
Autres passifs (-)	7,845,346.87
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	345,145,616.29

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	325,516,061.54	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	325,516,061.54	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5,064,700.00	347,715,208.10
OPCVM	5,064,700.00	347,715,208.10
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	6,645,066.31	6,917.48
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	337,225,827.85	347,722,125.58
Créances et comptes d'ajustement actifs	12,001,281.35	970,000.00
Comptes financiers	18,274,187.35	687,608.03
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	30,275,468.70	1,657,608.03
TOTAL ACTIF I+II	367,501,296.55	349,379,733.61

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	328,163,778.36	266,844,316.60
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	16,981,837.93	80,149,989.20
Capitaux propres I :	345,145,616.29	346,994,305.80
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	345,145,616.29	346,994,305.80
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	14,547,082.51	1,441,847.62
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	14,547,082.51	1,441,847.62
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7,805,048.51	943,580.19
Concours bancaires	3,549.24	-
Sous-total autres passifs IV	7,808,597.75	943,580.19
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	367,501,296.55	349,379,733.61

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	13,696,518.09	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	974,555.00	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	708,597.00	33,099.38
Sous-total Produits sur opérations financières	15,379,670.09	33,099.38
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-811,595.83	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-164,719.83	-12,657.59
Sous-total charges sur opérations financières	-976,315.66	-12,657.59
Total Revenus financiers nets (A)	14,403,354.43	20,441.79
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-2,999,411.25	-1,336,636.67
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-2,999,411.25	-1,336,636.67
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	11,403,943.18	-1,316,194.88

BNP PARIBAS INDICE USA

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-5,651,040.52	6,481.42
Sous-total Revenus nets I = C + D	5,752,902.66	-1,309,713.46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	157,044,423.23	22,878,533.69
Frais de transactions externes et frais de cession	-2,953.67	-9,764.88
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	157,041,469.56	22,868,768.81
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	12,001,402.29	-101,525.03
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	169,042,871.85	22,767,243.78
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-159,224,106.17	57,358,847.04
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-159,224,106.17	57,358,847.04
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1,410,169.59	1,333,611.84
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-157,813,936.58	58,692,458.88
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	16,981,837.93	80,149,989.20

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est de répliquer la performance de l'indice S&P 500 Scored and Screened (EUR) NTR (ticker Bloomberg : SPXESUN), quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais.

Le FCP étant indiciel, il a pour objectif de maintenir l'écart de suivi en valeur absolue entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%. Si cet écart de suivi dépasse 1%, il ne devra en tout état de cause pas dépasser 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	402.46	347.45	420.60	555.57	578.24
Actif net (en k EUR)	148,330.38	141,193.78	152,796.56	192,322.57	263,178.32
Nombre de titres					
Parts C	368,555.360	406,362.467	363,281.727	346,170.077	455,134.098

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	11.30	18.93	38.60	40.02	281.09
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-2.80	-2.99	-2.41	-2.43	9.48

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	223.45	174.69	213.58	260.13	299.55
Actif net (en k EUR)	40,007.11	62,719.93	64,743.38	44,355.84	32,903.15
Nombre de titres					
Parts C	179,040.732	359,034.709	303,127.973	170,513.494	109,841.510

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-9.32	-9.43	16.40	10.00	154.58
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.61	-1.51	-1.21	-1.20	4.59

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	408.10	353.55	429.21	568.26	593.27
Actif net (en k EUR)	97,157.32	67,881.52	51,610.47	86,820.57	39,010.45
Nombre de titres					
Parts C	238,070.615	191,994.485	120,243.388	152,781.038	65,754.856

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	11.43	19.22	39.33	40.88	287.72
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-1.59	-1.71	-1.35	-1.32	11.38

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège H (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	231.65	181.38	222.41	271.48	313.82
Actif net (en k EUR)	27,582.16	26,381.36	23,238.84	23,495.33	10,053.70
Nombre de titres					
Parts C	119,067.424	145,447.958	104,482.800	86,544.233	32,036.387

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-10.00	-11.43	19.97	11.06	162.61
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.94	-0.88	-0.69	-0.66	5.64

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Codes ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Fractionnement des parts	Montant minimum des souscriptions
Part « Classic »	FR0011355528	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Classic H »*	FR0012722882	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Privilege »	FR0013277316	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Réservée aux souscripteurs conseillés par des conseils indépendants au sens de MIF 2 (1) et à la gestion sous mandat (GSM)	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part
Part « Privilege H »*	FR0013277324	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	Réservée aux souscripteurs conseillés par des conseils indépendants au sens de MIF 2 (1) et à la gestion sous mandat (GSM)	1 millième de part	Souscription initiale : un millième de part Souscriptions ultérieures : un millième de part

*Les parts Classic H et Privilege H sont couvertes contre le risque de change.

(1) Distributeurs de pays membres de l'Espace Economique Européen fournissant uniquement un service de conseil indépendant au sens de la Directive MIF 2004/39.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalué à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

La société de gestion a choisi de mettre en place un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing.

Le mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing consiste à faire supporter, en cas de souscriptions ou de rachats de parts significatifs, aux porteurs du FCP à l'origine de ces souscriptions ou rachats les coûts de réaménagement du portefeuille du FCP (frais liés à l'achat ou à la vente de titres générés par les mouvements de passif du FCP).

La valeur liquidative du FCP est ajustée à la hausse (en cas de souscription nette) ou à la baisse (en cas de rachat net) pour protéger les porteurs présents dans le FCP de l'effet de dilution de la performance généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Le swing pricing vise à réduire pour les porteurs détenant des parts du FCP les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux nouvelles entrées (souscriptions) ou aux nouvelles sorties (rachats) dans le FCP.

La société de gestion calcule une valeur liquidative ajustée lorsque le montant net des souscriptions ou des rachats sur l'ensemble des catégories de parts du FCP, centralisés un jour de calcul de la valeur liquidative, dépasse un seuil prédéterminé par la société de gestion (seuil de déclenchement) en fonction des conditions de marché. La valeur liquidative supportant ces ordres de souscription ou de rachat sera alors ajustée à la hausse, dans le cas de souscriptions nettes, ou à la baisse, dans le cas de rachats nets, à l'aide d'un pourcentage d'ajustement (facteur d'ajustement) fixé par la société de gestion.

En principe, le facteur d'ajustement ne dépassera pas 1 % de la valeur liquidative du FCP. Cette limite peut toutefois, à titre temporaire et pour protéger les intérêts des porteurs, être portée au-delà de ce niveau maximal lorsqu'ils sont confrontés à des conditions de marché exceptionnelles, telles qu'une pandémie mondiale, une crise financière, une crise géopolitique ou tout autre événement exceptionnel entraînant une grave détérioration de la liquidité.

La société de gestion a adopté une politique d'application du mécanisme de swing pricing qui définit les mesures organisationnelles et administratives ainsi que les conditions d'application du seuil de déclenchement et du facteur d'ajustement (politique de swing pricing). Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont revus périodiquement par la société de gestion.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent les frais de gestion financière, les frais de gestion administratifs externes à la société de gestion et les frais indirects maximums (commissions et frais de gestion).

Aux frais facturés au FCP peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées au FCP.
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

BNP PARIBAS INDICE USA

FRAIS FACTURES AU FCP	ASSIETTE	TAUX BAREME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE	Actif net par an	Catégories de parts « Classic » et « Classic H » : 0,70% TTC maximum Catégories de parts « Privilege » et « Privilege H » : 0,35% TTC maximum
FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION	Actif net par an	0,10% TTC maximum
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	/	Néant
COMMISSIONS DE MOUVEMENT	/	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

- Capitalisation pour la part « Classic ».
- Capitalisation pour la part « Classic H ».
- Capitalisation pour la part « Privilege ».
- Capitalisation pour la part « Privilege H ».

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Capitalisation pour la part « Classic ».
- Capitalisation pour la part « Classic H ».
- Capitalisation pour la part « Privilege ».
- Capitalisation pour la part « Privilege H ».

Changements affectant le fonds

22/01/2025 : Introduction du mécanisme de swing pricing.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	346,994,305.80	292,389,247.87
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	511,386,669.04	69,520,915.10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-522,473,780.04	-93,827,278.14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	11,403,943.18	-1,316,194.88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	157,041,469.56	22,868,768.81
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-159,224,106.17	57,358,847.04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments *	17,114.92	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	345,145,616.29	346,994,305.80

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

* Ecart change spot.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	763,940.624
Nombre de titres rachetés	654,976.603
Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	168,667.425
Nombre de titres rachetés	229,339.409
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	69,556.067
Nombre de titres rachetés	156,582.249
Catégorie de classe Privilege H (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	7,076.908
Nombre de titres rachetés	61,584.754
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	449.20
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0011355528	Classic	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	263,178,315.59	455,134.098	578.24
FR0012722882	Classic H	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	32,903,147.13	109,841.510	299.55
FR0013277316	Privilege	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	39,010,451.90	65,754.856	593.27
FR0013277324	Privilege H	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	10,053,701.67	32,036.387	313.82

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		DE	NL	SE	FR	BE
Actif						
Actions et valeurs assimilées	325,516.06	207,800.23	69,852.24	13,308.35	13,044.60	9,441.92
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	6,749.44					
Options	-					
Swaps	641,418.79					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	973,684.29					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,274.19	-	-	-	18,274.19
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.55	-	-	-	-3.55
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	18,270.64

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,274.19	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.55	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	18,270.64	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	SEK	CAD	DKK	USD
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	13,308.35	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	384.50
Comptes financiers	-	0.02	-	7,565.53
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-3.32	-	-0.23	-
Emprunts	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	43.25
Devises à livrer	-	-	-	-42,148.56
Futures	-	-	-	-
Options	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
TOTAL	13,305.03	0.02	-0.23	-34,155.27

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P. MORGAN SECURITIES PLC (LDN)	6,169.55	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	11,560.00	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS		11,236.91
BOA SECURITIES EUROPE		2,834.66
Dettes		
Collatéral espèces		7,560.00
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	384,503.06
Collatéraux espèces	11,560,000.00
Autres débiteurs divers	56,778.29
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	12,001,281.35
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	7,560,000.00
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	223,494.62
Autres créditeurs divers	21,553.89
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	7,805,048.51

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,459,096.76	0.66
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	311,364.88	0.65
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	184,310.29	0.34
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilege H (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	44,639.32	0.34
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	5,064,700.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	249,735,915.13
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	4,318,535.64	-843,869.94
Sommes distribuables au titre du revenu net	4,318,535.64	-843,869.94
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4,318,535.64	-843,869.94
Total	4,318,535.64	-843,869.94
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	127,933,888.58	13,856,550.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	127,933,888.58	13,856,550.16
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	127,933,888.58	13,856,550.16
Total	127,933,888.58	13,856,550.16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Classic H (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	504,572.91	-204,808.50
Sommes distribuables au titre du revenu net	504,572.91	-204,808.50
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	504,572.91	-204,808.50
Total	504,572.91	-204,808.50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	16,980,021.88	1,706,485.46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	16,980,021.88	1,706,485.46
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	16,980,021.88	1,706,485.46
Total	16,980,021.88	1,706,485.46
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	748,897.30	-203,147.02
Sommes distribuables au titre du revenu net	748,897.30	-203,147.02
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	748,897.30	-203,147.02
Total	748,897.30	-203,147.02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	18,919,353.52	6,246,523.47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	18,919,353.52	6,246,523.47
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	18,919,353.52	6,246,523.47
Total	18,919,353.52	6,246,523.47
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Catégorie de classe Privilège H (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	180,896.81	-57,888.00
Sommes distribuables au titre du revenu net	180,896.81	-57,888.00
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	180,896.81	-57,888.00
Total	180,896.81	-57,888.00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,209,607.87	957,684.69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	5,209,607.87	957,684.69
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5,209,607.87	957,684.69
Total	5,209,607.87	957,684.69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				325,516,061.54	94.31
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				325,516,061.54	94.31
ADIDAS AG Textiles et habillement	139,547.00	169.05	EUR	23,590,420.34	6.83
ADYEN NV Services divers	9,171.00	1,375.00	EUR	12,610,125.00	3.65
AEGON LTD Assurances	1,025,725.00	6.64	EUR	6,810,814.00	1.97
AIRBUS SE Aéronautique	65,749.00	198.40	EUR	13,044,601.60	3.78
ALFA LAVAL AB Valeurs industrielles diverses	75,416.00	465.70	SEK	3,243,856.21	0.94
ALLIANZ SE-REG Assurances	69,065.00	390.50	EUR	26,969,882.50	7.81
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV Biens de consommation	101,933.00	54.90	EUR	5,596,121.70	1.62
ASML HOLDING NV Electrique - Electronique	17,158.00	921.40	EUR	15,809,381.20	4.58
BAYER AG-REG Produits pharmaceutiques	269,897.00	37.01	EUR	9,988,887.97	2.89
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED Banques et assurances	447,000.00	33.11	EUR	14,800,170.00	4.29
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG Télécommunication	1,127,028.00	27.66	EUR	31,173,594.48	9.03
E.ON SE Distribution Energie	831,181.00	16.12	EUR	13,402,793.63	3.88
EDP SA Distribution Energie	1,823,215.00	3.92	EUR	7,137,886.73	2.07
ENEL SPA Distribution Energie	249,985.00	8.88	EUR	2,219,116.85	0.64
INFINEON TECHNOLOGIES AG Electrique - Electronique	368,658.00	37.73	EUR	13,909,466.34	4.03
KBC GROUP NV Banques et assurances	34,569.00	111.25	EUR	3,845,801.25	1.11
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N Biens de consommation	233,716.00	34.87	EUR	8,149,676.92	2.36
KONINKLIJKE KPN NV Télécommunication	3,495,439.00	3.98	EUR	13,897,865.46	4.03
MERCEDES-BENZ GROUP AG Machines et Véhicules	173,151.00	60.07	EUR	10,401,180.57	3.01
MUENCHENER RUECKVER AG-REG Assurances	13,578.00	562.20	EUR	7,633,551.60	2.21

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PROSUS NV Internet	83,832.00	52.85	EUR	4,430,521.20	1.28
RHEINMETALL AG Aéronautique	3,041.00	1,561.00	EUR	4,747,001.00	1.38
SANDVIK AB Machines et Véhicules	239,879.00	300.60	SEK	6,659,982.21	1.93
SAP SE Ordinateurs logiciels	118,710.00	208.35	EUR	24,733,228.50	7.17
SIEMENS AG-REG Valeurs industrielles diverses	74,151.00	239.15	EUR	17,733,211.65	5.14
SIEMENS ENERGY AG Machines et Véhicules	72,399.00	120.40	EUR	8,716,839.60	2.53
STELLANTIS NV Machines et Véhicules	860,782.00	9.46	EUR	8,143,858.50	2.36
SWEDBANK AB - A SHARES Banques et assurances	114,795.00	321.10	SEK	3,404,514.13	0.99
WARTSILA OYJ ABP Machines et Véhicules	89,201.00	30.40	EUR	2,711,710.40	0.79
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				5,064,700.00	1.47
OPCVM				5,064,700.00	1.47
BNPP EASY EUR OVERNIGHT	500,000	10.13	EUR	5,064,700.00	1.47
Instruments financiers à terme				-7,902,016.20	-2.29
Futures				36,749.12	0.01
SP500ESGUSDP 20/03/2026	26.00	609.76	USD	36,749.12	0.01
Appels de marge				-36,749.12	-0.01
Equity swaps				-8,376,409.99	-2.43
EQS1	145,000,037.00	-	EUR	-2,834,659.29	-0.82
EQS3	164,999,973.39	-	EUR	-11,694,367.87	-3.39
EQS6	84,735,941.74	-	EUR	-16,934.17	-
EQS7	246,682,835.82	-	EUR	6,169,551.34	1.79
Change à terme				474,393.79	0.14
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	134,800.00	1.17	EUR	1,373.92	-
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	-156,751.91	1.17	USD	-	-
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	220,300.00	1.17	EUR	-445.53	-
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	-259,336.72	1.17	USD	-	-
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	32,617,900.00	1.17	EUR	366,738.80	0.11
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	-37,889,376.67	1.17	USD	-	-
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	34,700.00	1.17	EUR	-54.14	-
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	-40,829.93	1.17	USD	-	-

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	63,300.00	1.17	EUR	-175.59	-
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	-74,572.53	1.17	USD	-	-
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	9,552,400.00	1.17	EUR	107,402.25	0.03
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	-11,096,192.02	1.17	USD	-	-
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	50,815.85	1.17	USD	-445.92	-
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	-43,700.00	1.17	EUR	-	-
Créances				12,001,281.35	3.48
Dettes				-7,805,048.51	-2.26
Autres comptes financiers				18,270,638.11	5.29
TOTAL ACTIF NET			EUR	345,145,616.29	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
SP500ESGUSDP 20/03/2026	26.00	36,749.12	-	6,749,440.16
Sous total		36,749.12	-	6,749,440.16
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
EQS1	145,000,037.00	-	-2,834,659.29	145,000,037.00
EQS3	164,999,973.39	-	-11,694,367.87	164,999,973.39
EQS6	84,735,941.74	-	-16,934.17	84,735,941.74
EQS7	246,682,835.82	6,169,551.34	-	246,682,835.82
Sous total		6,169,551.34	-14,545,961.33	641,418,787.95
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		6,206,300.46	-14,545,961.33	648,168,228.11

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				

BNP PARIBAS INDICE USA

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Change à terme					
Achat EUR 134800 Vente USD 156751.91	Privilege H	134,800.00	1,373.92	-	134,800.00
	Privilege H	-156,751.91	-	-	-133,426.08
Achat EUR 220300 Vente USD 259336.72	Privilege H	220,300.00	-	-445.53	220,300.00
	Privilege H	-259,336.72	-	-	-220,745.53
Achat EUR 32617900 Vente USD 37889376.67	Classic H	32,617,900.00	366,738.80	-	32,617,900.00
	Classic H	-37,889,376.67	-	-	-32,251,161.20
Achat EUR 34700 Vente USD 40829.93	Privilege H	34,700.00	-	-54.14	34,700.00
	Privilege H	-40,829.93	-	-	-34,754.14
Achat EUR 63300 Vente USD 74572.53	Classic H	63,300.00	-	-175.59	63,300.00
	Classic H	-74,572.53	-	-	-63,475.59
Achat EUR 9552400 Vente USD 11096192.02	Privilege H	9,552,400.00	107,402.25	-	9,552,400.00
	Privilege H	-11,096,192.02	-	-	-9,444,997.75
Achat USD 50815.85 Vente EUR 43700	Classic H	50,815.85	-	-445.92	43,254.08
	Classic H	-43,700.00	-	-	-43,700.00
Sous total			475,514.97	-1,121.18	474,393.79
Total			475,514.97	-1,121.18	474,393.79

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	330,580,761.54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-8,339,660.87
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	474,393.79
Autres actifs (+)	30,275,468.70
Autres passifs (-)	7,845,346.87
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	345,145,616.29